

CONTRAINTES DU POSTE (liste non exhaustive)	COTATIONS				OBSERVATIONS
	1	2	3	4	
1. Contraintes inexistantes					
2. Contraintes peu fréquentes et/ou d'intensité moyenne					
3. Contraintes régulières et/ou d'intensité moyenne					
4. Contraintes continues et/ou intenses					
DANGERS PHYSIQUES					
Nuisances sonores, environnement bruyant		x			Bureau partagé, des travaux prévus dans les locaux en 2026
Vibrations (outils vibrants, tracteurs, engins...)	x				
Nuisances et/ou charges visuelles (écran, UV, laser, microscope...)	x				Le travail se fait majoritairement sur écran d'ordinateur
Nuisances thermiques (chaudes, froides, humides...)			x		L'isolation du bureau doit être améliorée en 2026
Contraintes posturales et/ou gestes répétitifs et/ou manutentions	x				
Ambiance poussiéreuse (produits allergènes, poussières minérales, ...)	x				
Station debout prolongée	x				
Port de charges, manipulation de gros animaux	x				
Utilisation de machines ou d'outils mécaniques	x				
Utilisation de points chauds	x				
Travaux sur ou à proximité d'installations électriques (habilitations)	x				
Rayonnements ionisants ou champs électromagnétiques	x				
Utilisation d'équipements sous pression	x				
Travaux en milieu hyperbare (plongée)	x				
DANGERS CHIMIQUES					
Utilisation de produits chimiques dangereux	x				
Utilisation de produits cancérogènes mutagènes reprotoxiques (CMR)	x				
Utilisation de produits phytosanitaires	x				
DANGERS BIOLOGIQUES					
Contact avec des denrées alimentaires	x				
Contact avec des animaux (tous types)	x				
Contact avec des agents biologiques pathogènes	x				
Contact avec des effluents biologiques (dont lisiers, STEP...)	x				
Autres dangers à préciser en commentaire (tiques...)	x				
CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIERES					
Ambiance lumineuse particulière (faible, dense, colorée...)	x				
Travail en ambiance confinée (chambre froide, sous-sol...)	x				
Travail en extérieur, et/ou soumis aux intempéries	x				
Travail en hauteur	x				
Travail en horaires décalés (de nuit, les week-ends...)	x				
Travail isolé		x			La personne n'est pas en situation de travailleur isolé, mais doit être autonome parce qu'il n'y a pas d'autres personnes RH localement
Travail manuel de précision (manipulation d'outils blessants, activité nécessitant minutie, dextérité...)	x				
Conduite de véhicule et/ou d'engins (dont tracteurs et tondeuses)	x				
Déplacements en mission (en France, à l'étranger...)		x			Deux séminaires résidentiels de deux jours par an (Tours, et IdF)
Déplacements dans le travail (marche prolongée et/ou répétée, terrain accidenté, accès en hauteur et/ou en étage...)	x				
Activité nécessitant l'utilisation de moyens de communication (dont téléphones, DATI, ...)			x		Usages de la visioconférence et du téléphone fréquents
Contact avec le public ou avec des correspondants extérieurs			x		Contacts avec les agents de l'unité et des invités extérieurs
Fonctions d'encadrement	x				
Contraintes de temps (cadence, délais...)			x		Délais d'un mois pour les recrutements, de qqs jours pour les missions
Charges cognitives		x			
Activités de navigation	x				
Autonomie (poste nécessitant des prises d'initiative...)			x		Des cas complexes à gérer